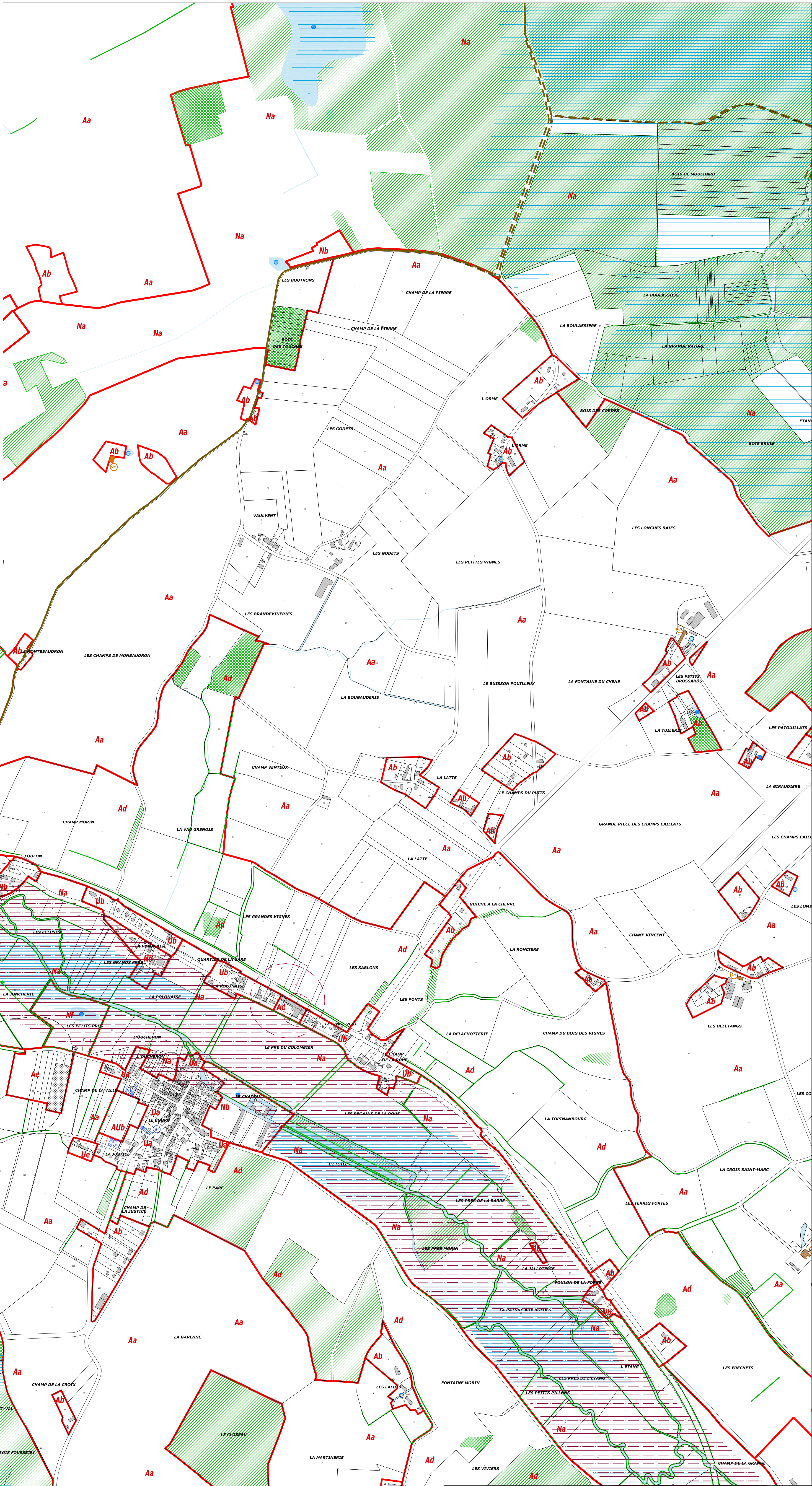
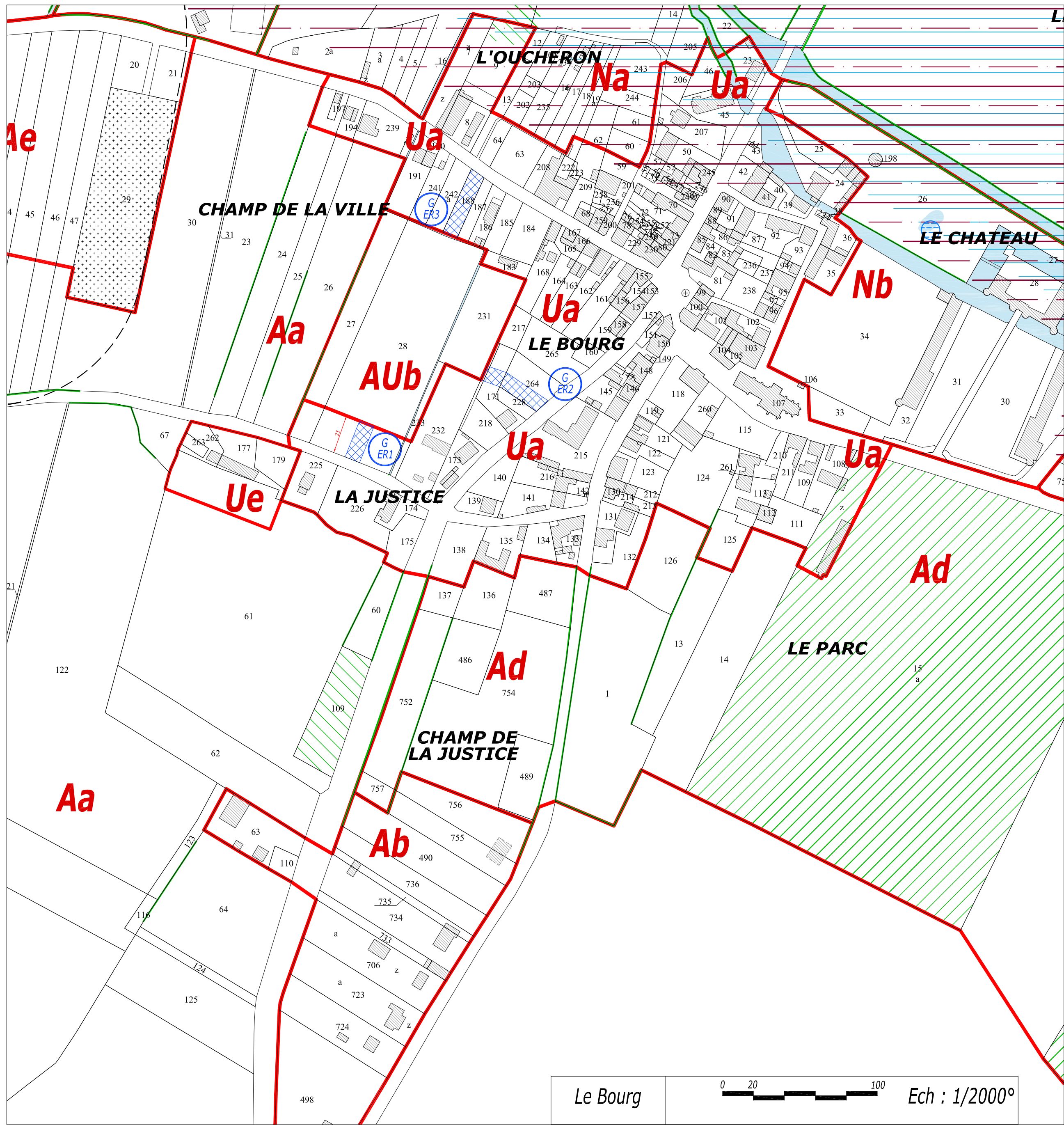




DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE PUISAYE
Communes de Chambeugle, Charny, Chêne-Arnault, Dicy, Fontenouilles, Grandchamp, Malicorne, Marchais-Beton, Perreux, Saint-Denis-sur-Ouanne, Saint-Martin-sur-Ouanne

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5g2. PLAN DE ZONAGE - Grandchamp (ouest et bourg)

ZONES URBAINES	ZONES A URBAINISER	ZONES AGRICOLES	ZONES NATURELLES
Ua Bourg	Aa habitat à court terme	Aa agriculture	Na espace naturel à protéger
Ub hameau équipé	Aab habitat à long terme	Ab habitat en zone agricole	Nb habitat en zone naturelle
Uc activité	Ac activité à court terme	Ad activité ou usage en zone agricole	Nc activité en zone naturelle
Ud centre historique		Ad agriculture et accessibilité paysagère	Nd protection des captages
Ue pôle d'équipement		Ad équipement en zone agricole	Nd équipement en zone naturelle
Uf renouvellement urbain		Ad zone de culture en zone agricole	Nf zone naturelle

REGLES COMPLEMENTAIRES

implantation relative (L.123.1.5.9) et numéro correspondant

Abt agricole pouvant changer de destination (R.23.2.2) et numéro correspondant

zone inondable identifiée par les élus

espace boisé classé (L.136.2)

ELÉMENTS DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE A PROTEGER

site, alignement ou réseau d'arbres, alignement...

verger, bois, bosquet, bande boisée, parc, jardin arboré...

arbre isolé ou bosquet d'arbres

plan d'eau, mare

RISQUES

zone inondable issue de la base de données "cartorisant"

zone inondable identifiée par les élus

zone de sécurité réglementaire aux abords du site

zone de sécurité aux abords de site issue d'une analyse de risque

indice de cavité souterraine

ancienne décharge

A TITRE INFORMATIF

limite communale

boisement

eau ou surface

zone inondable

vote antidéclivité

zone de recuit aux abords de station d'épuration

